

MARCHE N° 2019029

REHABILITATION DE LA PISCINE PRE-LEROY A NIORT – LOT 15 – PLOMBERIE SANITAIRE

Avenant n°5

**ENTRE :**

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 29 juin 2021

d'une part,

**ET :**

Le titulaire du marché, HERVE THERMIQUE sis 31 Rue de Pied de Fond -79000 NIORT - SIRET 627 220 049 00365 , représenté par :

(Qualité, nom, fonction) : .....

.....

d'autre part,

**Vu :**

- le marché n° 2019029 relatif à la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy à Niort, pour le lot 15 – Plomberie sanitaire, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et HERVE THERMIQUE et notifié le 27/02/2019 ;
- La délibération du Conseil d'agglomération de la CAN en date du 29 juin 2021,

**IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la piscine Pré-Leroy, diverses mesures supplémentaires rendues nécessaires, ont dû être prises, à savoir :

- La mise en place d'une station de relevage permettant de faire fonctionner le récupérateur de chaleur des douches ;
- La suppression d'extincteurs, et la modification de l'alimentation générale du site, ainsi que l'encastrement de l'alimentation de douches, l'ajout d'une évacuation EP et l'ajout d'une alimentation en eau pour jardinière.

**ET IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS**

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites aux devis 2488466-1 et 2513881-1 en annexe.

**ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE**

Le montant du marché est modifié comme suit :

		Montant après avts 1, 2, 3 et 4	Montant de l'avenant 5	Montant après avts 1, 2, 3, 4 et 5
Montant total HT		387 011,69 €	6 616,78	393 628,47 €
TVA	20,00%	77 402,34 €	1 323,36	78 725,69 €
Montant total TTC		464 414,03 €	7 940,14	472 354,16 €

Soit une augmentation de 19,48 %

**ARTICLE 3 - DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution des travaux est inchangé.

**ARTICLE 4 - ANNEXES**

Le présent avenant comporte 2 annexes.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

**FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL**

A ....., le .....,  
Le titulaire

A Niort, le .....,  
Le représentant légal de la CAN